



ALLIANCE
VERTE

2017

RAPPORT DE
PERFORMANCE

MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.



Il est difficile de croire que ma présidence du conseil d'administration de l'Alliance verte tire déjà à sa fin. J'ai grandement apprécié ces trois dernières années à la tête du c.a. et les trois précédentes, à titre d'administrateur. Le temps a filé rapidement à côtoyer mes collègues administrateurs, les membres de l'équipe et les nombreux participants, partenaires et supporteurs du programme, tous activement engagés dans la mission de développement

durable de l'industrie.

La présence accrue de l'Alliance verte aux États-Unis est particulièrement gratifiante. L'incorporation américaine, l'ouverture d'un bureau sur la côte Ouest, à Seattle, dans l'État de Washington, et la croissance du nombre de participants américains – qui a triplé durant mon mandat – ont solidifié les assises de l'Alliance verte à titre de programme de certification environnementale numéro un pour l'industrie maritime nord-américaine.

J'espère que les participants retirent autant de fierté que moi à faire partie de cette initiative lancée et menée par l'industrie qui n'a de cesse de relever de nouveaux défis afin de continuellement améliorer la performance environnementale du transport maritime en se basant sur les travaux de recherche scientifique rigoureux, les meilleures pratiques et les nouvelles technologies.

Comme vous le lirez dans ce rapport, la dernière année a été marquée par plusieurs premières tant pour le type et l'origine des nouveaux participants joignant le programme qu'en ce qui a trait aux projets d'analyse et de recherche menés par l'Alliance verte sur des enjeux environnementaux prioritaires. Ce sont là des jalons importants alors que le programme entame sa deuxième décennie!

L'Alliance verte est maintenant reconnue comme un vecteur de changement, un leader du transport maritime durable; l'industrie, les gouvernements et d'autres acteurs sectoriels font de plus en plus appel à son expertise. Je suis franchement impressionné par l'ampleur de la tâche que la petite équipe de l'Alliance verte réussit à accomplir et je tiens à témoigner de leur appui précieux tout au long de mon mandat au conseil d'administration.

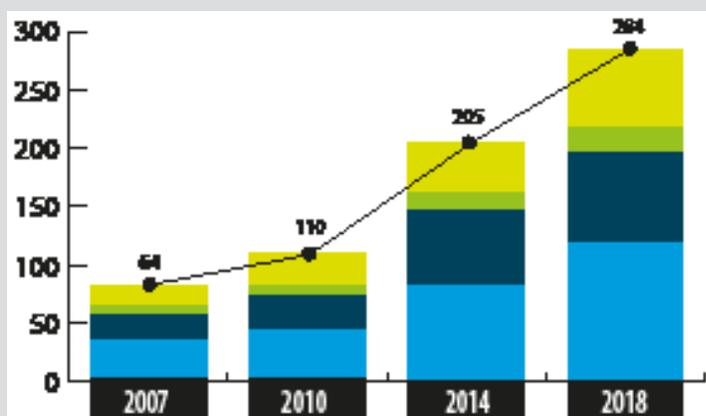
L'an dernier, dans ce même rapport, je notais le défi auquel faisait face l'Alliance verte de conserver son rôle de catalyseur pour l'amélioration continue de la performance environnementale puisque l'industrie maritime devient de plus en plus durable. L'organisation n'a pas déçu sur ce point. Non seulement les critères ont-ils été précisés et raffinés mais le programme s'attaque aussi de front à de nouveaux enjeux, comme le bruit sous-marin et la gestion des matières résiduelles.

Alors que je tire ma révérence comme président du c.a. de l'Alliance verte, je vous assure que je continuerai de suivre de près cette initiative unique pour m'assurer qu'elle garde le cap vers des horizons plus vastes et continue de montrer la voie vers un monde meilleur.

Paul Gourdeau

MEMBERSHIP

Au cours de la dernière année, tant les participants que l'équipe de l'Alliance verte ont concentré leur énergie à accroître le membership en partageant avec les entreprises maritimes et les autres parties concernées les mérites et succès du programme à ce jour. Ces efforts ont porté fruit, le nombre de membres toutes catégories confondues atteint 284 (en date de mai 2018), dont **119 participants**. C'est quatre fois le membership initial! L'ajout de quatre participants américains, parmi les 10 nouveaux qui ont adhéré au programme en 2017, est venu renforcer la présence de l'Alliance verte aux États-Unis et confirmer son statut à titre de programme de certification environnementale de premier plan en Amérique du Nord.



2017 : UNE ANNÉE DE PREMIÈRES

Des évaluations renforcées

L'Alliance verte a initié et accueilli plusieurs premières en 2017 tant au niveau des critères du programme, au sein de son membership, qu'en termes de rayonnement :

L'organisation a complété la toute première compilation des émissions de gaz à effet de serre de ses armateurs en 2017. L'exercice visait à mesurer l'impact de l'Alliance verte depuis la création du programme environnemental, il y a 10 ans. Les résultats agrégés démontrent une réduction annuelle moyenne de l'intensité de GES de 1,4 %. Les deux-tiers des participants admissibles (les armateurs ayant atteint un niveau 3 ou supérieur pour l'indicateur de rendement sur les GES lors des résultats de 2016) ont soumis volontairement leurs données. Ils représentent plus de 270 navires de types variés : remorqueurs, traversiers de passagers et de marchandises, vraquiers, auto-déchargeurs, pétroliers, porte-conteneurs et barges articulées. Les changements opérationnels implantés par les compagnies maritimes pour améliorer leur efficacité énergétique tels que le nettoyage de la coque et le polissage de l'hélice, le routage météorologique, l'optimisation de l'assiette de chargement, la réduction volontaire de la vitesse et l'entretien préventif du moteur ont permis de réaliser des réductions d'émissions de GES quantifiables.

Du côté terrestre, l'Alliance verte a intégré l'Outil d'inventaire des émissions portuaires (OIEP) à son programme. La licence obtenue de Transports Canada par l'Alliance verte offre aux ports et terminaux participants une méthode normalisée de calcul des émissions, dans le but ultime de les réduire. L'OIEP fait maintenant partie intégrante des critères du niveau 4 pour les émissions atmosphériques. Diverses étapes ont permis de familiariser les participants avec le logiciel, notamment un groupe de travail, un atelier lors du colloque annuel de l'Alliance verte (GreenTech 2017), ainsi qu'un webinar pour tous les ports intéressés, offert au début de l'année 2018.

Premières dignes de mention

L'Alliance verte a souligné plusieurs premières en ce qui a trait à ses nouveaux participants en 2017 : premier armateur domestique américain, premier chantier maritime américain, première association de pilotage à passer du statut de partenaire à celui de participant, et enfin, premier navire militaire! Ce plus large éventail reflète bien le caractère inclusif du programme de certification de l'Alliance verte qui réussit à accueillir les différents acteurs de l'industrie ayant à cœur une amélioration continue de leur performance environnementale, et qui exige de chacun la même rigueur et le même engagement à surpasser la conformité réglementaire.

Rayonnement international

Être à l'avant-garde de la gestion environnementale de l'industrie maritime a entraîné une reconnaissance internationale pour le programme de certification de l'Alliance verte. Le directeur général a présenté les nouveaux indicateurs de rendement sur le bruit sous-marin à la 72e session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC) de l'Organisation maritime internationale (OMI), à Londres, en Angleterre. David Bolduc a aussi été invité à discuter des initiatives portuaires environnementales dans le cadre du forum organisé par le *Green Port Award System* de la Coopération économique Asie-Pacifique, à Beijing, en Chine. De ce côté-ci de l'océan, la biologiste marine et directrice du programme, Véronique Nolet, siège au Comité directeur sur les collisions navires-baleines du Comité consultatif indépendant Canada – États-Unis pour le rétablissement des baleines noires de l'Atlantique Nord. Sur la Côte Ouest, la directrice du programme, Eleanor Kirtley, agit quant à elle à titre de commissaire au sein du Conseil de pilotage de l'état de Washington et siège sur le Comité directeur de la stratégie de transport maritime durable *Washington Maritime Blue*.

PARTICIPANTS

Les participants sont des armateurs, des administrations portuaires, des opérateurs de terminaux et de chantiers maritimes, ainsi que les corporations de la Voie maritime qui mesurent leur performance environnementale chaque année, font vérifier leurs résultats et s'engagent à la transparence et à l'amélioration continue afin de mériter leur certification Alliance verte.

ASSOCIATIONS

Associations maritimes qui font la promotion du programme de certification de l'Alliance verte.

PARTENAIRES

Les partenaires fournissent des services, produits, technologies et/ou équipements aux participants de l'Alliance verte leur offrant des avantages et opportunités d'améliorer leur performance environnementale.

SUPPORTEURS

Les supporteurs sont issus d'ONG environnementales, d'instituts de recherche et d'agences gouvernementales qui appuient et encouragent l'initiative de développement durable entreprise par l'industrie maritime.

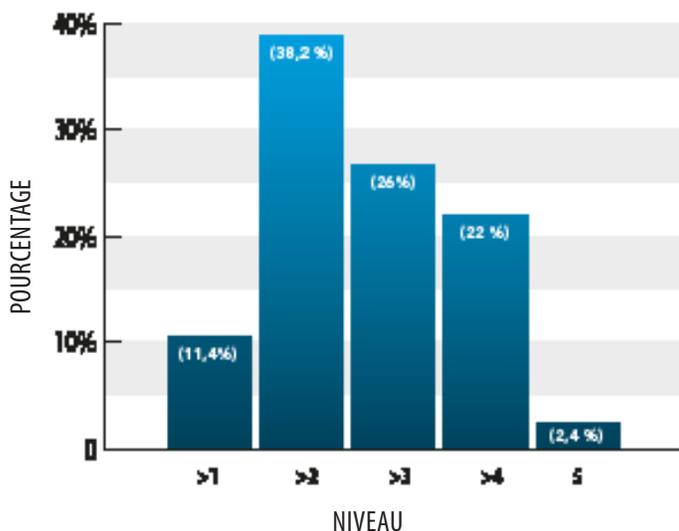
À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Un total de 123 rapports annuels de performance environnementale ont été soumis pour 2017, comparativement à 112 l'année précédente. Malgré cette hausse de 10% du nombre de rapports et un programme plus rigoureux, la moyenne globale des participants est demeurée stable à 3,1 sur l'échelle d'évaluation de 1 à 5 du programme environnemental. De 2016 à 2017, des critères ont été ajoutés et d'autres renforcés, rendant l'atteinte de niveaux équivalents aux années passées plus difficile.

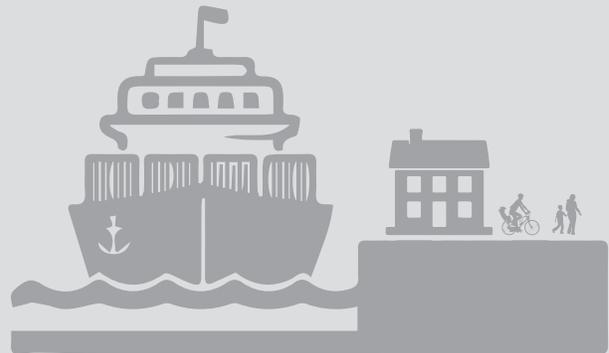
Les armateurs ont dû se soumettre à des critères plus stricts pour atteindre le niveau 5 de l'indicateur de rendement sur les gaz à effet de serre. Les exigences ont également été relevées pour les navires internationaux et les bateaux de service afin de surpasser les réglementations concernant le contenu en soufre du carburant. Les bateaux de services ont également dû élargir l'étendue de leur inventaire d'émissions dont la portée couvre maintenant les mêmes polluants atmosphériques que les autres armateurs, soient les oxydes d'azote, les oxydes de soufre et les matières particulaires. Les critères des indicateurs de rendement pour les ports et terminaux portant sur la prévention des fuites et sur l'harmonisation des usages ont également été resserrés.

Le maintien de la moyenne globale à 3,1 constitue une excellente nouvelle considérant par ailleurs l'ajout de nouveaux participants en 2017, dont les résultats initiaux ont tendance à être plus bas. Les nouveaux participants ont habituellement besoin de temps pour se familiariser avec le programme et réunir les ressources pour accéder aux niveaux supérieurs de performance. Toutefois, une fois le processus de certification amorcé, ils s'engagent à long terme et s'appliquent à améliorer leur performance, année après année. En fait, les résultats révèlent que la moitié (50%) des participants ayant soumis une évaluation pour 2017 ont atteint un niveau 3 ou supérieur pour tous les indicateurs de rendement applicables confondus. L'atteinte du niveau 3 requiert des efforts significatifs : les compagnies doivent concrètement identifier et quantifier leurs impacts environnementaux actuels et structurer des réponses et actions environnementales dans leurs opérations courantes afin de les réduire ou les atténuer.

PERFORMANCE PAR NIVEAU



NOUVEAUX INDICATEURS EN PRÉPARATION



Les participants de l'Alliance verte aspirent à surpasser les normes réglementaires existantes. Le programme est maintenu à jour grâce à ses critères révisés ou adaptés selon les besoins pour maintenir des objectifs ambitieux mais réalisables à chacun des niveaux de performance. Les critères sont revus chaque année pour s'assurer que chaque niveau au-delà du niveau 1 est suffisamment exigeant vis-à-vis des réglementations nouvelles ou imminentes, des meilleures pratiques ou de l'émergence de nouvelles technologies.

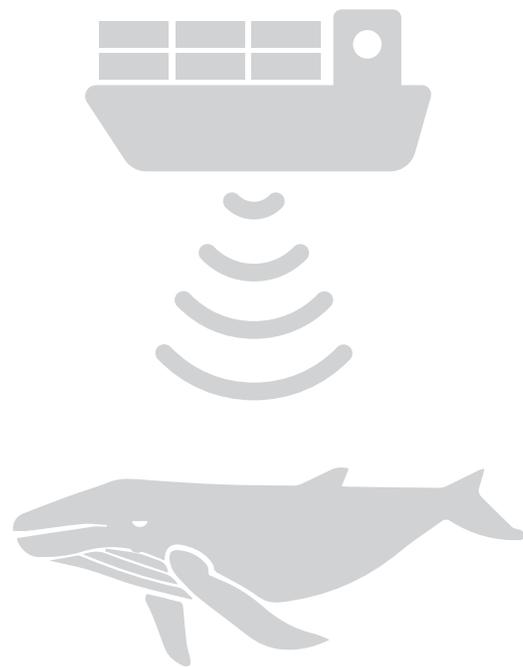
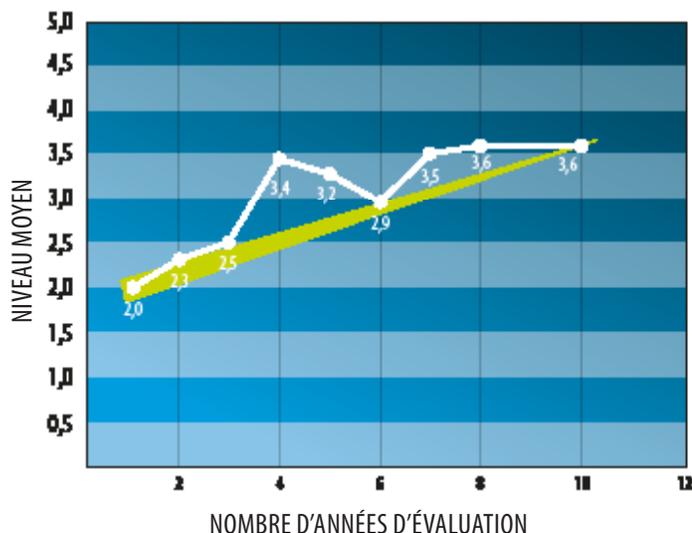
Par ailleurs, le programme de certification continue d'augmenter sa portée en réponse à des enjeux émergents ou à une meilleure compréhension des défis environnementaux actuels. Des groupes de travail planchent présentement sur le développement d'un nouvel indicateur qui remplacera et divisera en deux l'actuel indicateur de rendement sur l'harmonisation des usages. Le premier traitera des nuisances telles que le bruit, la pollution lumineuse et les poussières, comme l'indicateur actuel le fait, alors que le deuxième indicateur se concentrera sur les relations avec la communauté. De plus, un autre groupe de travail est à jeter les bases d'un nouvel indicateur sur recyclage des navires. Ces nouveaux thèmes ont été priorisés à la suite d'une consultation avec les membres et avec la conviction que l'Alliance verte pouvait avoir un impact positif sur ces enjeux.

Performance par niveau : Pourcentage des participants ayant atteint une moyenne égale ou supérieure aux niveaux 1, 2, 3, 4 et 5.

AMÉLIORATION CONTINUE

Malgré tous ces nouveaux défis, les participants continuent d'améliorer ou de maintenir leur performance globale depuis leur adhésion au programme. En fait, le groupe initial à avoir soumis une toute première évaluation, en 2008, a amélioré considérablement sa moyenne générale jusqu'à 3,6 en 2017, comparativement à 3,4 en 2016. La performance des participants de longue date, après une décennie d'évaluation, témoigne de leur engagement tangible envers l'amélioration continue de leur performance.

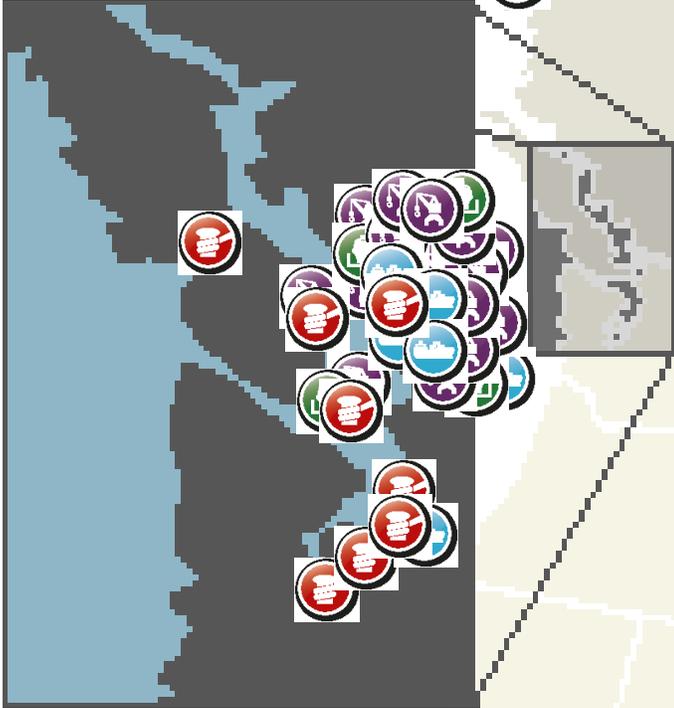
Pour les résultats 2017, la moyenne globale des participants soumettant une évaluation pour la première fois atteint 2,0. Ce niveau reflète le fait que le programme offre un cadre favorable à toutes les entreprises maritimes, indépendamment de leur taille et des ressources environnementales disponibles, dès lors qu'elles se conforment déjà à toutes les réglementations existantes et s'engagent à s'améliorer d'année en année. Cet engagement est démontré par la hausse de la moyenne globale des nouveaux participants de l'an dernier, qui est passée de 2,0 en 2016 à 2,3 en 2017.



Une autre preuve du sérieux avec lequel les participants abordent le programme est la proportion impressionnante d'entre eux qui ont soumis des évaluations pour les nouveaux indicateurs sur le bruit sous-marin alors qu'ils étaient optionnels pour l'année initiale. La moitié (50%) des armateurs ont soumis un rapport volontaire (ils ont atteint une moyenne globale de niveau 2), alors que 87% des ports pour qui l'indicateur était applicable ont aussi évalué leur performance (leur moyenne globale est de 1,4). L'année optionnelle initiale lors d'ajout de nouveaux indicateurs permet aux participants de se faire une meilleure idée de l'exigence des critères et des efforts requis pour améliorer leur performance. Les deux indicateurs sur le bruit sous-marin seront obligatoires pour les résultats de 2018.

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

INDICATEURS DE RENDEMENT	ARMATEURS	PORTS & VOIE MARITIME	TERMINAUX & CHANTIERS
Bruit sous-marin			
Eaux huileuses			
Émissions atmosphériques polluantes NOx			
Émissions atmosphériques polluantes SOx et PM			
Entreposage et manutention du vrac solide			
Espèces aquatiques envahissantes			
Gaz à effet de serre			
Gestion des matières résiduelles			
Gestion des ordures			
Harmonisation des usages			
Leadership environnemental			
Prévention des fuites et déversements			



ARMATEURS



PORTS



TERMINAUX

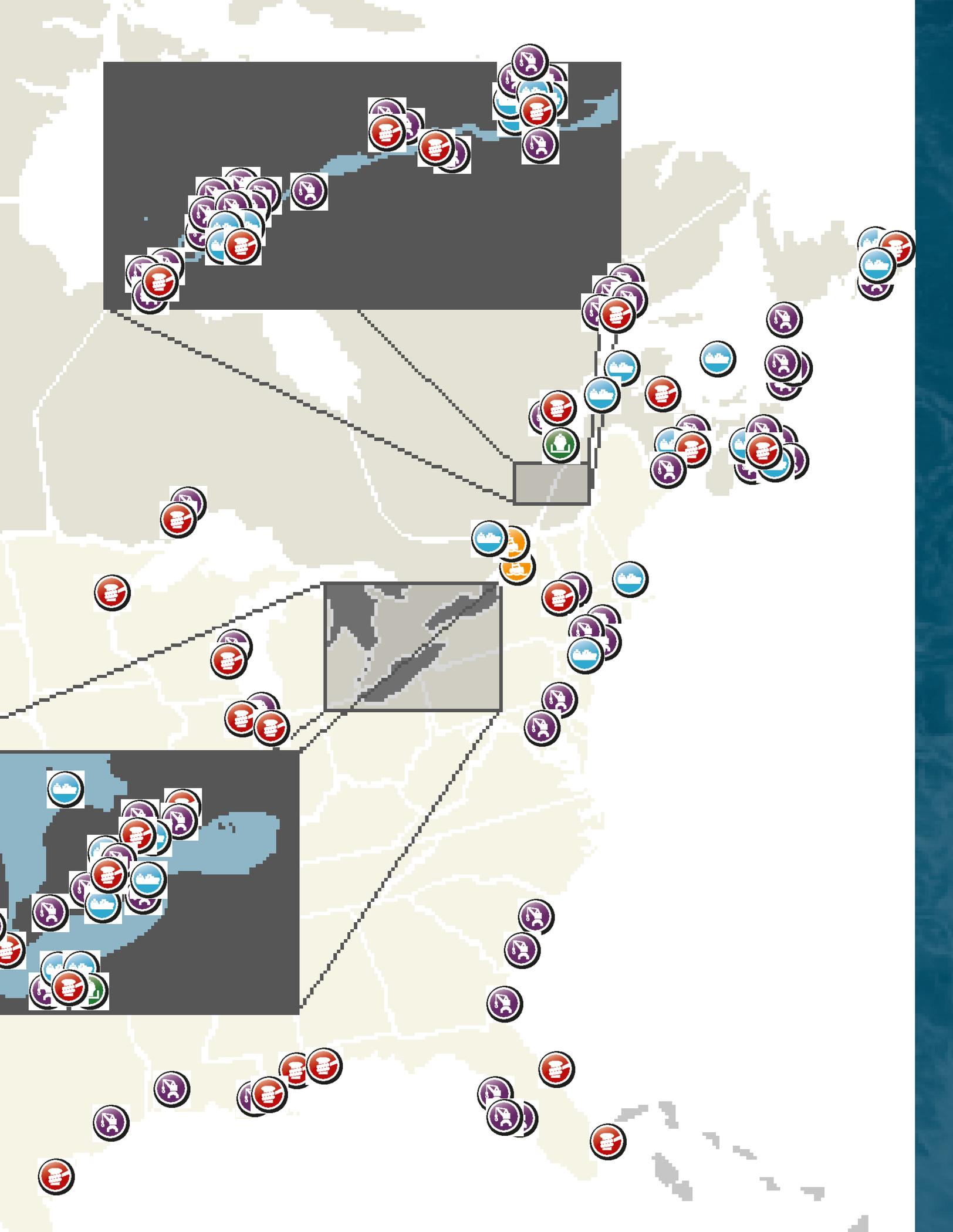


CHANTIERS MARITIMES



CORPORATIONS DE LA VOIE MARITIME





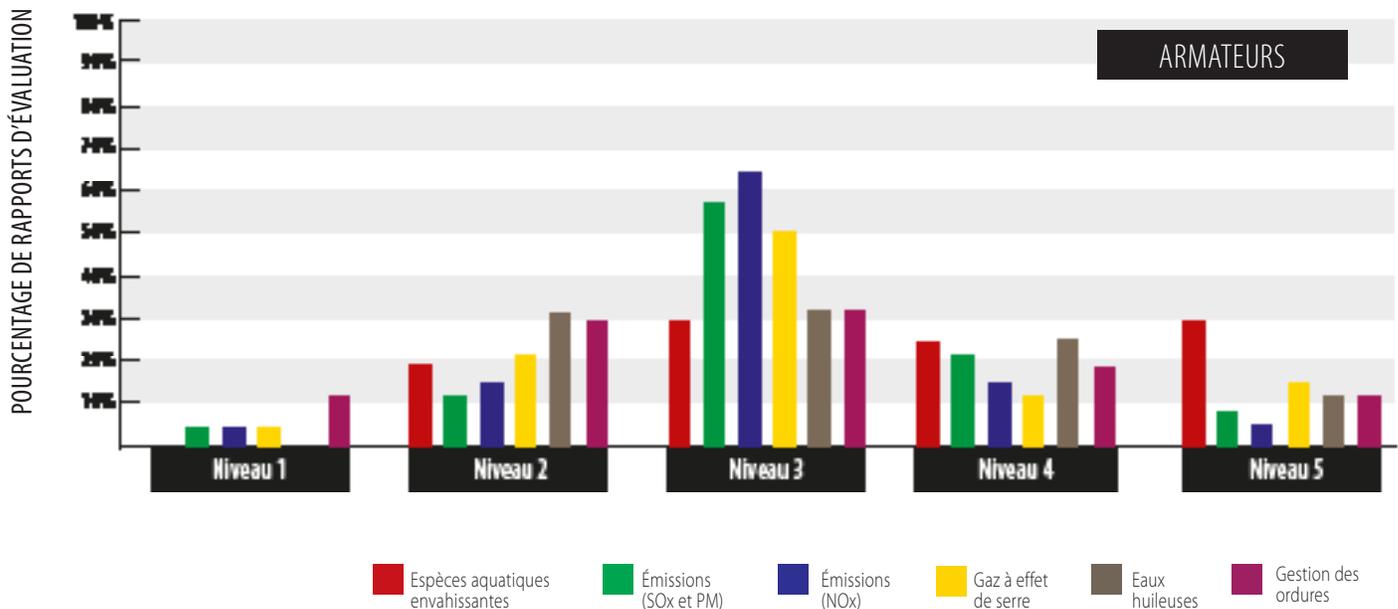
AMÉLIORATIONS MARQUÉES

La plus grande amélioration en 2017, en termes de nombre de niveaux supérieurs à l'année précédente, a été réalisée par les ports et terminaux pour l'indicateur de rendement sur la gestion des matières résiduelles. Ils ont augmenté leur moyenne globale de 2,3 en 2016 à 2,5 en 2017. L'indicateur était obligatoire pour la deuxième année.

La deuxième meilleure amélioration pour les ports et les terminaux touche les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, tandis que la troisième

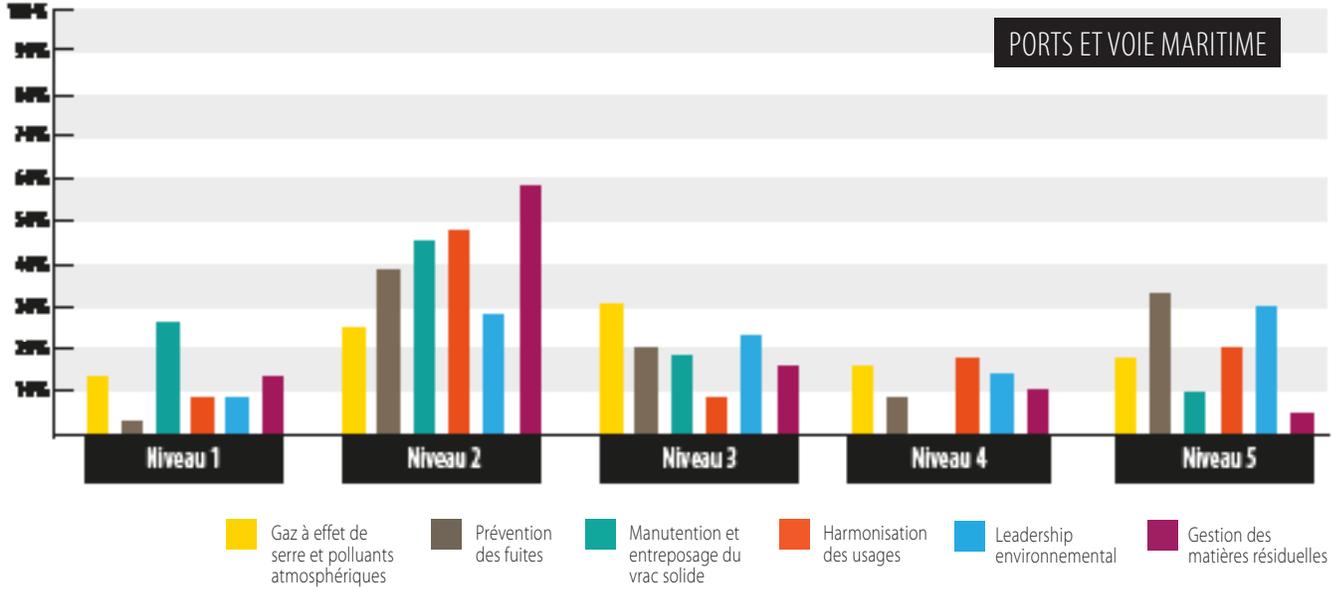
meilleure performance est liée à la prévention des fuites et déversements. Ces résultats à la hausse ont été atteints même si de nouveaux critères ont dû être respectés pour les niveaux plus élevés pour ces deux indicateurs.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition du nombre de participants par niveau de performance pour l'année d'évaluation 2017, et ce, pour chacun des 12 indicateurs de rendement.

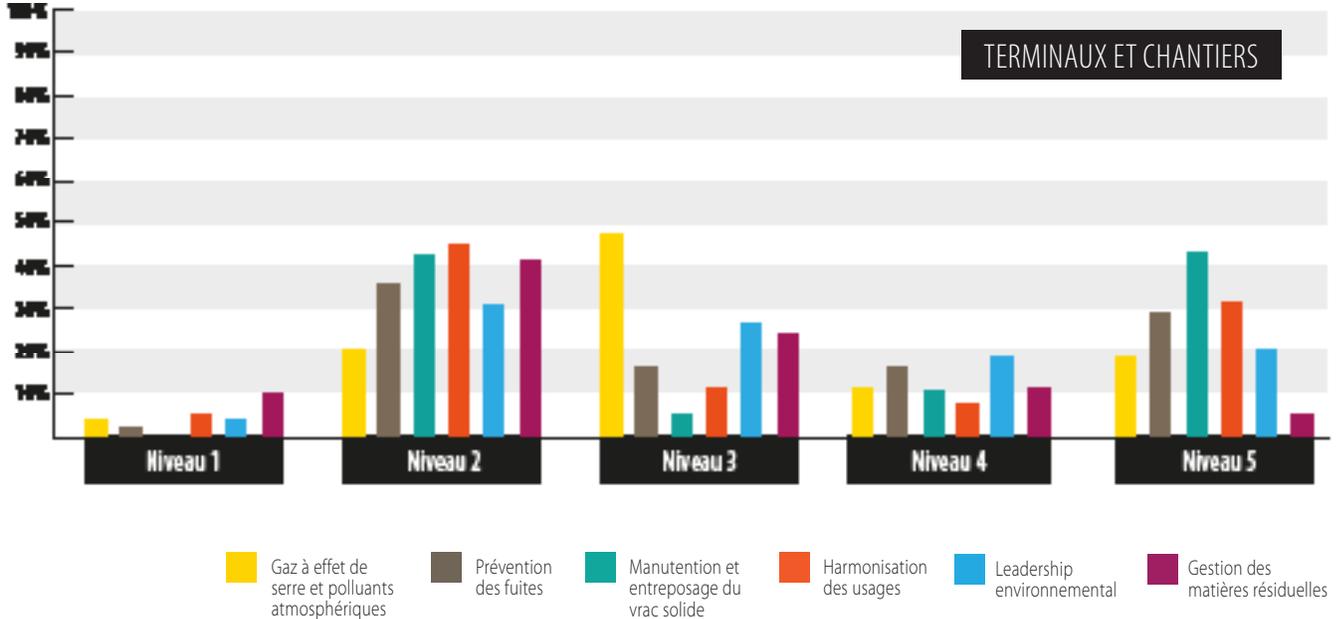


Toutes les statistiques présentées dans les divers graphiques de ce rapport sont basées sur les résultats soumis par les participants en date du 10 mai 2018. Des mises à jour mineures pourront être apportées à la suite de vérifications tardives. Elles seront effectuées dans la version en ligne du rapport, après le colloque GreenTech 2018.

POURCENTAGE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION



POURCENTAGE DE RAPPORTS D'ÉVALUATION



RÉSULTATS 2017

1

Suivi
réglementaire

2

Bonnes
pratiques

3

Adoption formelle
d'un plan de gestion et
évaluation quantitative des
impacts environnementaux

4

Technologies de
pointe et/ou cibles
de réduction

5

Excellence
et leadership

ARMATEURS 	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (SOx & PM)	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (NOx)	GAZ À EFFET DE SERRE	EAUX HUILEUSES	GESTION DES ORDURES
Algoma Central Corporation	4	4	4	4	5	4
Atlantic Towing Limited	5	5	3	5	3	4
Canada Steamship Lines	4	5	4	5	4	5
Canfornav Inc.	5	3	3	5	5	5
Croisières AML	2	3	3	3	3	2
CSL International	5	3	3	3	4	4
Fednav Limitée	5	4	4	4	4	3
Great Lakes Towing Company	n.a.	1	1	1	2	1
Groupe CTMA	2	3	2	2	2	2
Groupe Desgagnés Inc.	5	4	5	5	4	5
Horizon Maritime	3	3	3	3	5	3
Interlake Steamship Company	4	2	2	2	2	1
Ledcor Resources and Transportation LP	n.a.	2	2	2	2	1
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	n.a.	3	3	3	4	2
Lower Lakes Towing Ltd	3	3	3	2	2	2
Marine Atlantique Inc.	n.a.	3	3	2	2	3
McAsphalt Marine Transportation Ltd.	4	3	3	3	3	3
McKeil Marine Limited (Navires de cargaison et croisières)	3	3	3	3	4	4
McKeil Marine Limited (Remorqueurs et traversiers)	3	3	3	3	3	4
North Arm Transportation Ltd.	n.a.	3	3	3	4	3
Océan	n.a.	4	3	4	4	2
Oceanex Inc.	3	3	3	3	3	3
Reformar	2	3	3	3	2	3
Saam Smit Canada	n.a.	3	3	3	2	2
Seaspan ULC	n.a.	4	4	3	3	4
Société de transport d'Owen Sound	n.a.	2	2	2	2	2
Société des traversiers du Québec	n.a.	3	3	3	3	2
Svitzer Canada Ltd.	n.a.	4	3	3	3	3
TBS Ship Management Inc.	3	3	3	3	3	3

n.a. : non applicable

ADMINISTRATIONS PORTUAIRES 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHERIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Administration portuaire d'Oshawa	2	3	n.a.	4	2	2
Administration portuaire de Belledune*	1	2	1	1	1	1
Administration portuaire de Halifax	4	5	n.a.	4	5	4
Administration portuaire de Hamilton	3	3	n.a.	4	2	3
Administration portuaire de Montréal	5	5	n.a.	5	5	4
Administration portuaire de Nanaïmo	2	2	n.a.	2	3	2
Administration portuaire de Port Alberni	2	2	n.a.	2	1	1
Administration portuaire de Prince Rupert	4	5	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Québec	5	5	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Saint John, NB	3	2	n.a.	2	2	2
Administration portuaire de Sept-Îles	3	3	n.a.	3	4	3
Administration portuaire de St. John's, NL	3	3	n.a.	4	3	2
Administration portuaire de Thunder Bay	4	2	n.a.	2	3	2
Administration portuaire de Trois-Rivières	3	4	n.a.	2	4	2
Administration portuaire de Vancouver Fraser	5	5	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Windsor	2	2	n.a.	4	3	2
Administration portuaire du Saguenay	3	5	n.a.	4	3	2
Alabama State Port Authority	1	2	2	2	2	2
Canaveral Port Authority	2	5	n.a.	2	2	2
Cleveland-Cuyahoga County Port Authority	3	4	3	2	4	2
Duluth Seaway Port Authority	5	5	5	5	5	2
Greater Victoria Harbour Authority	3	5	n.a.	5	3	3
Northwest Seaport Alliance	3	2	n.a.	2	3	2
Port Everglades	5	5	3	2	5	2
Port of Albany	2	1	n.a.	2	2	1
Port of Corpus Christi	1	2	1	1	2	1
Port of Everett	1	2	2	2	2	2
Port of Gulfport	2	3	2	2	2	2
Port of Hueneme	3	5	n.a.	5	5	4
Port of Indiana - Burns Harbor	2	3	n.a.	3	2	2
Port Milwaukee	3	2	n.a.	2	3	2
Port of Monroe	2	2	2	2	2	2
Port of New Orleans	2	4	n.a.	2	5	2
Port of Olympia	1	3	1	1	1	1
Port of Seattle	5	3	n.a.	3	5	5
PortsToronto	4	2	2	2	4	2
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	4	2	n.a.	2	4	2
Société du Port de Valleyfield	3	2	n.a.	2	3	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.



RÉSULTATS 2017

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
ABC Recycling Ltd.	2	2	n.a.	2	2	1
Ceres Terminals Inc. (Baltimore, Charleston, Halifax, Houston, Savannah)	3	5	n.a.	3	4	3
Compagnie d'Arrimage du Nord Inc. (Sept-Îles)	3	2	n.a.	2	2	2
Compagnie minière IOC	3	5	5	5	5	4
DP World Prince Rupert Inc.	3	5	n.a.	2	2	2
Empire Stevedoring Co. Ltd (Montréal)	3	3	n.a.	3	2	2
Énergie Valero Inc. (Raffinerie Jean-Gaulin)	5	5	n.a.	5	5	5
Énergie Valero Inc. (Montréal-Est)	2	2	n.a.	2	3	2
Federal Marine Terminals Inc. (Burns Harbor, Cleveland, Hamilton, Milwaukee, Thorold, Albany, Eastport, Port Manatee, Tampa, Lake Charles)	5	5	5	5	4	2
Fraser Surrey Docks	5	4	5	5	4	2
G3 Canada Limited (Quebec)	4	4	4	3	3	1
G3 Canada Limited (Trois-Rivières)	3	2	2	2	3	2
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Bayonne)	5	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Deltaport)	5	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT New York)	4	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Vanterm)	4	5	n.a.	5	5	4
Glencore (Quebec)	3	4	5	5	5	3
Groupe Desgagnés Inc. (Relais Nordik, Sept-Îles)	3	4	n.a.	2	2	3
Groupe pétrolier Norcan Inc.	3	3	n.a.	2	3	2
Groupe Somavrac – Porlier Express (Sept-Îles)	3	3	n.a.	2	3	2
Groupe Somavrac – Servitank (Bécancour)*	1	2	n.a.	1	2	2
Halterm Container Terminal Limited	2	3	n.a.	2	3	2
Kildair Service ULC*	2	2	n.a.	2	2	1
Kinder Morgan Canada (Terminal Westridge)	3	3	n.a.	3	4	3
Les Industries McAsphalt Ltée (Eastern Passage, Valleyfield, Oshawa, Hamilton, Port Stanley)	2	3	n.a.	4	3	3
Les services maritimes Valport	3	2	2	2	2	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	2	3	n.a.	2	3	2
Logistec Corporation Canada (Montreal, Contrecoeur, Halifax, Saint John, Sydney, Trois-Rivières, Rideau Bulk, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto)	5	3	5	4	3	3
Logistec USA inc. (Balterm, Brunswick, New London, Port Manatee)*	2	4	4	2	2	2
Marine Atlantique Inc.	3	3	n.a.	4	3	3
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.	5	5	5	5	5	4
New Orleans Terminal LLC	2	5	n.a.	2	3	2
Pacific Coast Terminals Co. Ltd.	3	4	5	5	4	2
Pinnacle Renewable Energy Inc.	3	2	3	3	2	1
QSL (Anse au Foulon)	3	2	2	2	3	3
QSL (Beauport)	3	2	2	2	3	3
QSL (Bécancour)	3	2	2	2	2	2
QSL (Grande-Anse)	3	2	2	2	3	2
Ridley Terminals Inc.	5	5	5	5	5	3
Rio Tinto (Port Alfred)	5	5	5	5	5	5
Société Terminaux Montréal Gateway	5	4	n.a.	5	5	3
Squamish Terminals Ltd.	4	2	n.a.	5	4	3
Sterling Fuels Limited	3	5	n.a.	3	4	3
Termonit Montréal Inc.	2	2	n.a.	2	2	2
Tidal Coast Terminals Ltd.	3	2	2	2	2	2
Tymac Launch Service Ltd.	3	2	n.a.	2	2	2
Valleytank Inc.	3	4	n.a.	2	2	2
Waterfront Petroleum Terminal Company	2	2	2	1	1	1
West Coast Reduction Ltd.	4	5	n.a.	2	2	2
Westshore Terminals Ltd.	3	2	2	5	2	2
Yellowline Asphalt Products Limited	3	5	n.a.	5	4	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Corporation de développement de la Voie Maritime du Saint-Laurent / Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent †	4,1	5	4,1	5	4,1

† Même si les deux corporations de la Voie maritime ont soumis des autoévaluations distinctes à l'Alliance verte et que leurs résultats respectifs ont été vérifiés séparément, elles ont souhaité publier des résultats conjoints, motivées par leur désir d'unir leurs efforts pour atteindre l'excellence environnementale. Les résultats publiés sont la moyenne pondérée des résultats individuels basée sur le nombre d'écluses gérées par chacune des corporations.

CHANTIERS MARITIMES 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Industries Océan Inc.	3	2	2	3	2
Great Lakes Shipyard	1	1	1	1	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	2	2	2	2	2
Seaspan Shipyards and Terminals	4	4	4	4	5

INTERPRÉTATION

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans les tableaux parce que les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tous les participants. Par exemple, la vaste majorité des remorqueurs et des traversiers ne déchargent pas d'eau de ballast. Cette notion s'applique également dans le cas où un participant n'a pas le contrôle complet des opérations. Par exemple un port ne peut pas appliquer les critères de l'Alliance verte là où un terminal est responsable des opérations : la plupart des administrations portuaires sont des gestionnaires de terrains et n'opèrent pas les terminaux sur leur territoire.

Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte et ne constituent pas une évaluation exhaustive de tous les aspects environnementaux liés aux opérations maritimes. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer elle-même la performance environnementale des compagnies participantes. Les résultats font l'objet d'une vérification externe tous les deux ans. Chaque participant doit alors soumettre toute la documentation en lien avec le niveau déclaré pour chacun des indicateurs applicables.



DES FAITS ET DES CHIFFRES

94%

des armateurs possèdent un programme de remplacement des ampoules par un système d'éclairage éconergétique

2%

de réduction annuelle des GES en intensité – une nouvelle cible plus ambitieuse pour les armateurs au niveau 5

100%

des administrations portuaires canadiennes participent à l'Alliance verte

47%

53%

proportion respective des ports américains et canadiens au sein du programme

87

participants (71 % de tous ceux ayant soumis une évaluation) ont complété un inventaire de leurs émissions de GES

+1 000

 abonnés Twitter @GMarine_Averte

350%

hausse en participants depuis la création du programme : un taux de croissance annuel moyen de 23 %

BUREAUX



QUÉBEC

25, Du Marché-Champlain, Suite 402
Québec, Québec G1K 4H2

418 649-6004
info@allianceverte.org

ÉQUIPE

David Bolduc

Directeur général
david.bolduc@allianceverte.org

Véronique Nolet

Directrice du programme (Saint-Laurent)
veronique.nolet@allianceverte.org

Manon Lanthier

Directrice des communications
manon.lanthier@allianceverte.org

Véronique Labelle

Adjointe administrative
veronique.labelle@allianceverte.org



SEATTLE

1300 N. Northlake Way, Suite 200
Seattle, Washington, 98101

206 409-3943

Eleanor K. N. Kirtley, PhD, PE

Directrice du programme (Côte Ouest et États-Unis)
eleanor.kirtley@green-marine.org



HALIFAX

1949 Upper Water Street, Suite 201
Halifax, Nova Scotia B3J 3N3

902 680-6348

Thomas Grégoire

Directeur du programme (Côte Est et Grands Lacs)
thomas.gregoire@allianceverte.org



ALLIANCE
VERTE

allianceverte.org

 [@GMarine_Averte](https://twitter.com/GMarine_Averte)